

1^{er} TRIMESTRE 2014
Editeur responsable : M. André Bouchat
Avenue de la Toison d'Or, 45
6900 Marche-en-Famenne

bulletin #99

MARCHE-EN-FAMENNE communal

LES TRÉSORS RETROUVÉS
DE LÉON PERET p05

KOTS ÉTUDIANTS
DES ÉTUDIANTS DE PARTOUT, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE p10

LES BOXES POUR VÉLOS À MARLOIE p09



Marche
en Famenne

Au coeur de Marche «L'effet Boeuf»
vous invite à la découverte d'une autre cuisine
au travers de ses grillades sur table



Rue des Chasseurs Ardennais 3 | 6900 MARCHE
T. 084/444 740 | info@leffetboeuf.be

Suggestions

Trilogie de boeuf en grillade	200 gr
(Limousin, Charolais et Irlandais)	300 gr
Jusqu'au 01/04 Grillade de chameau	100 gr
A partir du 01/04 Grillade de zèbre	100 gr
Le Contrefilet argentin à la Toscana	

Chaque semaine

Découvrez
et choisissez
parmi 2 nouveaux
plats pour un prix de
seulement de 10 €
(uniquement le midi
du lundi au samedi)



www.leffetboeuf.be

Ouvert tous les jours de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 22h30

Surprenez
votre public
avec un quizz
créé par



Manda Quizz

Que vous organisiez un Séminaire,
une Conférence, une manifestation
pour votre Club sportif ou culturel,
pour les enfants à l'école ou lors d'un
anniversaire, MandaQuizz vous fera vivre
une étonnante et originale expérience !

Exemples de quizz :

Blind test musical
Sports
Culture générale
...

 **La
Mandarine**
Brasserie Restaurant Traiteur

BLIND TEST MUSICAL

le 1^{er} lundi de chaque mois
Inscription : sur place
ou info@la-mandarine.be
5€/pers.
Minimum 4 pers par équipe

Place aux Foires, 18
6900 Marche-en-Famenne

T : 084/445 900
www.la-mandarine.be

MARCHE-EN-FAMENNE

Rue du Stade à Aye



VENEZ DÉCOUVRIR NOS TERRAINS
AVEC OU SANS PROJET DE CONSTRUCTION



Déjà une maison
3 façades apd

192 500€
HORS FRAIS - TERRAIN COMPOSÉ



VISITEZ NOTRE MAISON TÉMOIN - 38, RUE DES GODIS À AYE
OUVERT LUNDI, MERCREDI & SAMEDI DE 15 H À 18 H.

084 22 17 04 | 061 53 12 16 | www.thomas-piron.eu

BC#99



edito

MARCHE, VILLE ÉTUDIANTE EN CONSTRUCTION

sommaire

L'Histoire p05
Les trésors retrouvés de Léon Peret

Dossier p10-11-12-13-14
Kots étudiants

News p07-09-16-17-18-19

Agenda p21-22

REDACTION
NICOLAS DRUEZ
nicolas.druez@marche.be

MISE EN PAGE
punch
COMMUNICATION
Rue St-Isidore, 1A - Z.I. de Marloie
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.17.17

Ce bulletin est édité par le Collège communal de Marche

Ils proviennent des quatre coins du sud pays (Tournai, Liège...), mais aussi des quatre coins du monde : Colombie, Québec, Gaza, Espagne... Ils ont tous un point commun. Ces étudiants ont choisi Marche-en-Famenne pour étudier ou effectuer un stage. Grâce aux efforts des autorités communales, la ville acquiert progressivement un statut de ville étudiante, avec une offre d'enseignement supérieur en plein développement. La venue de la Haute école de Namur-Liège-Luxembourg (Hénallux), avec le lancement d'un Master en architecture des systèmes informatiques, a donné un

formidable coup d'accélérateur à cette ambition. D'autres institutions sont également présentes.

La venue de ces étudiants nécessite aujourd'hui de franchir d'autres étapes pour une intégration réussie. L'hébergement est un de ces défis à remplir. Ils sont en effet nombreux à rechercher un kot dans la commune. Cette demande, elle trouvera notamment une réponse, à travers des projets d'aménagement de kots par des privés. Le dossier de ce bulletin communal est consacré à cet enjeu, avec la présentation des écoles et insti-

tutions, d'une formule d'hébergement intergénérationnel et les règles à suivre en matière d'urbanisme pour la création d'un kot.

Pour mieux se faire rencontrer l'offre et la demande, reprenez que le Centre Infor Jeunes Marche devient l'interlocuteur vers lequel il convient de se tourner.

Agréable lecture !

www.marche.be



LA COLLATION

FAITES LE BON CHOIX !

A l'inverse du grignotage, la collation est la prise d'une petite quantité d'aliments de bonne qualité nutritionnelle, conçue pour s'intégrer dans un schéma alimentaire équilibré et compléter les apports des autres repas.

À vos agendas !

Du 24 au 29 mars :

"Semaine des diététiciens"

sur le thème de la collation

Stand d'information :

25 mars / matin

(hôtel de ville)

26 mars / après-midi

(Conservatoire de musique)

Infos : www.marche.be



A QUELS MOMENTS DE LA JOURNÉE ?

Si l'enfant a pris un petit déjeuner complet, une collation de 10 h n'est pas nécessaire. S'il se lève très tôt ou qu'il n'a pas suffisamment faim, glissez dans son cartable une collation qui compense ce qu'il n'a pas mangé au petit déjeuner : un fruit, un produit laitier, une tartine de confiture ou de fromage, ...

Le goûter, lui, est un repas à part entière composé comme le petit-déjeuner et permettant à l'enfant d'attendre le repas du soir sans grignotage.

FICHE À CONSERVER

A VOTRE SANTÉ

DES CHOIX SAINS... ET PLAISANTS

Chips, chocolats, viennoiseries,... sont très riches, peu utiles et risquent de prendre la place d'un repas. Pour que les choix sains soient aussi les choix plaisants, n'hésitez pas à jouer avec eux à trouver la bonne collation et les bons menus, et à les familiariser très tôt aux choix judicieux.





A.S.B.L.

TENNIS CLUB MARCHE

**Le TENNIS CLUB DE MARCHE
vous accueille, sur le site
du Centre Culturel et Sportif,
dans un cadre exceptionnel**

> Du tennis loisir, au tennis de haute compétition, de 4 à 104 ans... Vous trouverez votre bonheur dans nos installations.

Le Tennis Club de Marche c'est aussi un cadre de vie, où vos enfants pourront s'épanouir dans un milieu sportif de qualité.

Un esprit familial construit autour d'évènements conviviaux :

- des journées familles
- la nuit des doubles
- le TC Marche Trophy
- le tournoi intime
- marche nocturne
- soirées à thèmes

Une école de tennis professionnelle et dynamique emmenée par Nicolas Furnémont. Une équipe de moniteurs diplômés pour des cours individuels ou en groupe.

Mais aussi : - des stages d'initiation, de perfectionnement, préparation interclubs et tournois.

Parmi les 10 clubs Wallons et Bruxellois à avoir obtenu le plus haut label

Le TC Marche, 3 étoiles au guide AFT!
Le TC Marche a reçu la labellisation.



- Label AFT obtenu :
- Animation/Formation
 - Formation/Compétition
 - Compétition/Élite
 - Compétition haute performance.

Chaussée de l'Ourthe 72
6900 Marche-en-Famenne

Club house : 084 31 30 46
École de tennis : 0477 60 96 78
tcm@tennismarche.be
www.tennismarche.be

Le tennis dès 4 ans !

Team de moniteurs diplômés.
Cours individuels ou en groupe.

> 6 terrains
extérieurs
éclairés, en brique pilée

> 5 terrains
intérieurs

Les trésors retrouvés de Léon Peret

Il dormait là depuis des décennies, dans un grenier. A l'abri des regards. A l'abri du temps. Au cœur de Marche-en-Famenne. Un trésor. Un incroyable trésor. Rien moins ! La découverte remonte à l'an 2000. A l'occasion du réaménagement de la maison située à l'angle de la rue du Commerce et de la rue Porte Haute, les archéologues Philippe Mignot et Denis Henrotay ont mis au jour une partie de la mémoire visuelle de la commune.

Cette trouvaille remonte donc à une douzaine d'années. Elle était totalement... fortuite. Le déplacement à Marche des deux archéologues était motivé, au départ, par l'examen de la structure du bâtiment. L'étude a d'ailleurs permis de déterminer des éléments importants sur l'histoire de cette bâtisse. Les trois caves remontaient vraisemblablement au 16^e siècle tandis que la charpente était constituée de bois, abattu entre 1666 et 1676. Par extension, les archéologues en ont déduit que cette maison avait été érigée sur d'anciennes fondations, suite à l'un des incendies qui ravagea la ville en 1654 ou 1677.

Pour en revenir au trésor, sachez qu'il n'a pas été découvert en décelant l'une des pierres de la demeure pas plus que sous une trappe oubliée de longue date. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un magot constitué de pièces d'argent et de bronze du 14^e siècle comme celles trouvées en

1921 rue des Armoiries et dont une copie est visible au Musée de la Famenne.

La découverte de ces archéologues fut d'une toute autre nature puisque le trésor fut mis au jour dans un conteneur disposé devant ladite bâtisse et promis à la décharge ! Ce conteneur comportait une série de biens jugés sans intérêt provenant notamment des greniers de la maison

examinée. Parmi ces rebuts se trouvaient près de 2500 plaques de verre qui s'avèrent dater du début du 20^e siècle.

Véritable mine d'images inédites, ce fonds exceptionnel comporte quelques paysages, des vues de cérémonies et des scènes de travail mais surtout un grand nombre de portraits individuels ou de groupes en extérieur et en

studio. Les plaques photographiques sauvées in-extremis d'une disparition certaine ont été tirées vers 1910-1920 par Léon Peret, né le 8 juin 1874 et décédé le 17 septembre 1944. Il a été le fondateur de ce que l'on appellera plus tard le Bazar marchois.

L'inventaire des plaques est réalisé par l'équipe du Musée de la Famenne, en vue d'une exposition⁽¹⁾. Un travail fastidieux. Il n'est pas encore achevé, mais les premiers résultats révèlent toute la richesse de l'œuvre de Léon Peret. Des



photographies présentent, nous l'avons dit, des portraits de Marchois. Il y a aussi des soldats allemands, austro-hongrois, belges, français... D'autres photographies sont en lien avec la Première Guerre et les conséquences de l'occupation, à l'heure où la Commune de Marche prépare plusieurs événements dans le cadre des commémorations de la Grande guerre.



La découverte remonte à l'an 2000

(1) L'exposition est intitulée « Gardez la pose. Léon Peret, photographe marchois. Un patrimoine retrouvé et sauvé de l'indifférence ». Elle sera accessible à partir du 29 mars au Musée de la Famenne, rue du Commerce 17, 6900 Marche (084/32.70.60 et <http://musee.marche.be>).



G. Giet : 16 ans au service du Bulletin Communal

Le 10 février, le collège communal a tenu à mettre à l'honneur **GÜNTHER GIET**, rédacteur bénévole durant seize années du bulletin communal. Le collège lui a adressé ses plus vifs remerciements pour son dévouement, son investissement et le travail accompli durant ces années. Marc Lemaire et Hubert Neu, les deux fidèles relecteurs, ont également été reçus par les autorités communales à cette occasion.

Carrefour
market



Alimentation - Spécialiste du frais

084/31.30.76



PLACE AUX FOIRES - AVENUE DU MONUMENT
PRÈS DE CHEZ VOUS ! AU CENTRE DE MARCHÉ

BRICO
tout devient possible!



ÉCRANS
EN OSIER

084.31.37.37

CHAUSSÉE DE LIÈGE, 51
AU CENTRE COMMERCIAL "Le Carmel" À MARCHÉ

spri DESERT

TOUTES ASSURANCES
• FINANCEMENTS
PRETS PERSONNELS
ET HYPOTHECAIRES
PLACEMENTS BANCAIRES

Assureurs Conseil
www.assurancesdespri.com

ÉTUDE COMPARATIVE GRATUITE
ET SANS ENGAGEMENT
DE VOTRE DOSSIER ASSURANCE EXISTANT
Agitation FSMA 14591a - Courtiers agréés

Tel. 084 31 21 97 - Fax 084 31 35 52
Avenue du Monument 10 - 6900 Marche-en-Famenne

60213301-40

Legrand S.P.R.L.
CARROSSERIE

Daniel Legrand,
Maître Carrossier

Aux Minières 1 - Marloie II
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084 32 12 11
Fax 084 32 12 20
daniel@carrosserielegrand.be

0475.545.535

AGRÉÉ
RÉGION WALLONNE

warzee@skynet.be

- Vidange de fosses septiques - puits perdus, citernes à eau et stations d'épurations.
- Hydrocureuse pour égouts.
- Curage et débouchage d'égouts, canalisations et dégraisseurs.
- Contrôle des canalisations par caméra.
- Vidange citernes agricoles.
- Pompage et épandage de lisiers (avec ou sans injecteurs - avec ou sans mélanges).

VIDANGE - DEBOUCHAGE
WARZEE

CH. D'ANDENNE, 11 - 5363 HAMOIS - 083.611.568

**SOLAIRES
CONDENSATIONS
POMPES À CHALEUR**

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES
ENTRETIEN, RÉPARATION

PERIN & FILS
CHAUFFAGE SANITAIRE

PERIN & FILS | Rue de la Chouette, 2 | B-6900 Roy
084/34 40 48 | GSM: **0478/33 28 95 - 0474/94 54 72**
chauffage@perin.be | www.perin.be

Environnement

La prime du parc à conteneurs déduite en mars

Depuis plusieurs années, une prime communale d'encouragement à la fréquentation des parcs à conteneurs de Marche-en-Famenne est octroyée. Le montant maximal accordé est de 36 €, scindé en deux parties. Cette somme correspond à l'addition d'une partie fixe et variable.

1 Un montant fixe de 20 € est accordé, si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Fréquenté 12 fois le parc à conteneurs pendant l'année et obtenir le cachet ad hoc sur la carte de fréquentation délivrée par le parc à conteneurs.
- Sorti votre bac au moins 12 fois pendant l'année.
- Avoir déposé votre carte de fréquentation du parc à conteneur avant le 31 janvier qui suit dans l'une des urnes prévues à cet effet et situées à l'hôtel de ville (Boulevard du Midi, 22), au service des Travaux (maison Jadot, Rue du Commerce, 17) ou au service des Taxes (Château Jadot, Rue du Commerce, 19).

2 Un montant variable de 1 cent à un maximum de 16 € peut s'ajouter, établi à partir de la facture des pesées.

Les pesées apparaissent dans le détail de la facture (Avertissement extrait de rôle) délivrée au mois de janvier. D'une année à l'autre et d'un cas à l'autre (isolé, ménage...), cette partie variable est donc susceptible d'évoluer, ce qui explique les différences.

Une fois le calcul réalisé, le montant de la prime est déduit sur la facture (Avertissement extrait de rôle) du mois de mars. Il est donc normal de ne pas voir ce montant figurer sur la facture du mois de janvier.

Infos : service des taxes 084/32.70.85 ou 86 et taxes@marche.be

Les contrôles sur la qualité du tri renforcés

Le Secteur valorisation et propreté de l'AIVE renforce, sur le territoire de la commune de Marche-en-Famenne, le contrôle de la qualité du tri des déchets dans les duo-bacs.

Retrouvez d'autres conseils sur le site de la Ville www.marche.be

Un « permis » de 24h pour vos duo-bacs

Votre duo-bac ne peut être placé au plus tôt que la veille du jour de collecte au soir. Il doit être rentré au plus tard le soir du jour de collecte. En clair, votre conteneur dispose d'un « permis de séjour » de 24 H sur le trottoir devant votre habitation !

Les agents constatateurs vont veiller au respect de ce règlement. Si cette disposition n'est pas respectée, un premier avertissement sera dressé. En cas de récidive, un procès-verbal sera rédigé par l'agent constatateur et transmis à l'agent sanctionnateur.

Les habitants du centre-ville qui ne disposent pas de place pour entreposer leur duo-bac peuvent utiliser les îlots prévus à cet effet. Prenez contact avec le service des taxes (084/32 70 86) pour connaître l'emplacement le plus proche de votre domicile.

Les Marchés du terroir et de l'artisanat remettent le couvert !



La Ville de Marche avec l'appui du Gal Ro-MaNa réitère les Marchés du terroir et de l'artisanat de Marche-en-Famenne. Suite au franc succès remporté les deux premières années, ils reviennent dès le mois d'avril pour le plus grand plaisir des Marchois et de leurs voisins. L'une des caractéristiques de ce marché reste la diversité et la spécificité.

Consacré exclusivement aux produits de bouche locaux et à l'artisanat, ce marché bimensuel est une opportunité pour les producteurs et artisans locaux de proposer leurs produits et le meilleur de leur savoir-faire.

11 marchés du terroir durant lesquels plusieurs produits sont proposés à la vente et à la dégustation dans un esprit de convivialité : fromages, charcuterie, escargots, poissonneries, légumes oubliés, bières artisanales, viandes d'autruche, produits dérivés du safran, bar à vin, etc.

Sur le marché, de nombreuses animations seront présentes tout au long de la saison afin d'agrémenter cette balade gourmande.

Pour un retour aux sources, au vrai, consommons différemment, local et responsable !

Infos :

Le marché se tiendra sur le piétonnier, Place Albert 1^{er}, un vendredi sur deux de 15 à 20h, depuis avril jusque septembre.

Les prochaines dates sont :

les 11 et 25 avril, les 9 et 23 mai, les 6 et 20 juin, les 4 et 18 juillet, les 1 et 29 août, le 12 septembre.

Renseignements :

www.marche.be ou rendez-vous sur la page Facebook de la Ville.
ADL de Marche-en-Famenne :
084/32.70.78 - adl@marche.be

UNE DENT CASSÉE, ÇA FAIT MAL. À VOTRE PORTEFEUILLE AUSSI.

**C'EST POURQUOI NOUS VOUS FAISONS BÉNÉFICIER
DE MEILLEURS REMBOURSEMENTS DES SOINS DENTAIRES.**

Les soins dentaires sont souvent mal remboursés. Pour remédier à cette anomalie, la Mutualité chrétienne lance **Dents-solidaire**, la couverture comprise dans votre cotisation, et **Dents+**, une assurance facultative à petit prix. Ces complémentaires assurent dentaire (de la MC) et permettent encore plus de soins dentaires : les soins d'orthodontie, de prothèse et de soins curatifs et préventifs. Elles sont accessibles à tous sans questionnaire médical et sans exclusion. Bref, avec la Mutualité chrétienne, vous avez l'assurance de ne pas vous sentir désemparé face aux coûts de vos soins dentaires.

Tel/Fax : 0050 10 8 8 3 - www.mut.be/dents



© Mutualité, c'est bon pour la santé.

Laurent **MATAGNE**



FABRICANT



Menuiserie en aluminium | Châssis | Vérandas | Verrières

084/31 56 41 42, rue Noël 1944 - B 6900 VERDENNE

MALDAGUE Maurice & Jonathan

AGRÉÉ RÉGION WALLONNE

VIDANGES ET DÉBOUCHAGES

Fosses septiques - Canalisations

LOCATION POMPES

Vide puits - Citernes - Piscines - Etangs - Avaloirs et caves

TRAVAUX AGRICOLES DIVERS

TRANSPORTS DE PIERRES, DE GRENAILLES,
REMBLAIS ET DÉBLAIS



Rue Verte, 3 - 6900 HARGIMONT - Tél/Fax : 084/21 13 66
GSM : 0495/28 11 17 (M) - 0497/25 25 36 (J)
sprl.maldague@gmail.com

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

WARIN

Gasoil-Éssoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Orémus-Station service



Mobil
LUBRIFIANTS

Votre expert chaleur



Ets WARIN s.a.
MARCHE-EN-FAMENNE
Tel: 084/31.13.57

GRAIDE Tel: 061/51.10.26

CINEY Tel: 083/68.71.26

www.warin-mazout.be

- Service - Qualité - Quantité
- N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
- Paiements échelonnés:
- sans impôt sur les ventes
- 12 mois sans frais de dossier
- Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS
Notre Mazout à la pointe
de la technologie:
**ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE**

Mobilité

Location de boxes individuels pour vélo

- Vous venez travailler à Marche après avoir emprunté le train ?
- Vous vivez à Marche et vous prenez le train pour vous rendre à votre travail ?
- Vous êtes prêt à utiliser le vélo entre la gare et votre travail ou entre votre domicile et la gare ?

Alors ces boxes installés à la gare de Marloie sont faits pour vous !

Moyennant le paiement d'une petite location, vous pouvez mettre votre vélo à l'abri des intempéries et des dégradations.

Intéressé :
contactez Madame Anne SCHMITZ
au 084/32.70.27 ou par mail :
anne.schmitz@marche.be

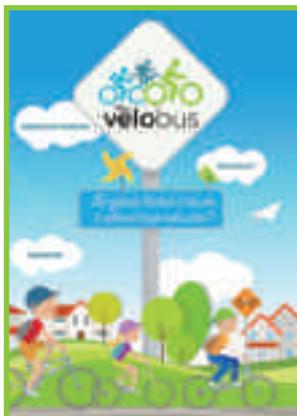


Participez au Vélobus !

- Vous aimez le vélo et avez un contact facile avec les enfants ?
- Vos enfants et vous-même avez envie d'une autre expérience de mobilité ?

Dès ce mois de mars, venez participer ou accompagner le Vélobus sur le chemin de l'école avec nos animateurs-vélo.

Le Vélobus est un projet de ramassage scolaire à vélo qui se met en place dans plusieurs écoles de Marche-en-Famenne et de ses villages. Ce projet, à l'initiative des asbl GAL RoMaNa et Pays de Famenne, s'intègre dans la politique cyclable de la Ville. Il permet de rendre plus viables et sécurisés les abords des écoles. Les enfants roulant à vélo quotidiennement pratiquent une activité physique régulière et développent leur autonomie. Adultes, parents et enfants se retrouvent autour d'un projet convivial et innovant sur le chemin de l'école.



Envie de participer ?
Prenez contact avec nous au 084.244.884
ou par mail : velobus@galromana.be

Plus d'infos sur les écoles participantes
et les itinéraires du Vélobus
sur www.famenne-a-velo.be

Bike 2 School.be

Pédalez pour vous et pour eux, c'est un bon...



Bike2school - proposé par Pro Velo EDUC dans le prolongement du Brevet du Cycliste - est un concours qui encourage les enseignants, les élèves et les parents de l'enseignement primaire à se (re)mettre en selle afin de remporter de nombreux prix. Cette année, il comporte également un volet solidaire, puisque les participants seront encouragés à activer leur(s) réseau(x) afin de se faire parrainer et soutenir ainsi un projet de PLAN Belgique favorisant l'accès à l'école pour des jeunes élèves laotiens.

Infos : www.bike2school.be

Prix du 2^{ème} roman : + de 1.250 lecteurs !



Depuis 2012, la Ville de Marche-en-Famenne, en partenariat avec la Province de Luxembourg, organise un prix littéraire populaire bisannuel : le Prix Horizon du 2^{ème} roman, présidé par l'écrivain Armel Job. Il est ouvert à tous les écrivains de langue française, auteurs d'un deuxième roman publié à compte d'éditeur dans un pays francophone. L'attribution du prix est confiée à des lecteurs, après sélection par un jury de professionnels. La 2^{ème} édition connaîtra son point d'orgue le 17 mai, avec une journée de gala au Wex.

Le but est d'aider les jeunes écrivains à franchir la difficile étape que constitue souvent le deuxième roman, celui qui confirme la vocation d'un auteur et, par la même occasion, de créer à partir de la ville de Marche-en-Famenne une animation littéraire extensible à toute la Communauté française de Belgique.

Pour cette nouvelle édition 2014, les éditeurs ont été invités à envoyer les deuxièmes romans publiés entre 2011 et septembre 2013. Un vrai succès : 45 romans ont été envoyés par des éditeurs belges, français, suisses et québécois. Ces œuvres ont été soumises à un comité de sélection composé de personnalités chargées de sélectionner les six romans qui seront en lice pour le prix.

Ensuite ? Le prix sera octroyé par 145 comités de lecture (plus de 1.250 lecteurs !), répartis un peu partout en Wallonie et à Bruxelles.

Le lauréat du Prix du deuxième roman recevra un chèque de 5.000 e. Les cinq autres candidats seront également récompensés par nos sponsors.

Voici les six finalistes :

Brigitte ALLÈGRE, Le Corail de Darwin (Actes-Sud) ; Hervé BEL, Les choix secrets (JC Lattès) ; Eric BRUCHER, Colombe (Luce Wilquin) ; Hélène GREMILLON, La Garçonnière (Flammarion) ; Jean-Michel GUENASSI, La vie rêvée d'Ernesto G. (Albin Michel) ; Capucine MOTTE, Apollinaria, Une passion russe (JC Lattès).

www.marche.be

KOTS

ÉTUDIANTS

S'il y a quelques années encore, l'offre en matière d'enseignement supérieur était quasi inexistante, les choses ont bien changé depuis, sous l'impulsion des autorités communales. Aujourd'hui, plusieurs écoles et institutions accueillent des étudiants, tout au long de l'année. Ce développement entraîne des besoins nouveaux, dont le logement. En clair, de nombreux étudiants voudraient avoir la possibilité de s'installer en kot. Cette solution présente plusieurs avantages et évite, notamment, des déplacements quotidiens.

Comme vous le lirez par ailleurs, ces écoles et institutions sont parfois à la recherche de formules différentes (kot, famille d'accueil...), en fonction de l'enseignement qu'elles dispensent et de l'origine des étudiants. Dans ce dossier, vous pourrez découvrir ce qu'elles font et leurs besoins. Et vous, de votre côté, souhaitez-vous vous lancer dans l'aménagement d'un ou plusieurs kots ? Des règles existent, notamment en matière d'urbanisme. Un article rappelle les principes généraux à respecter.

En s'associant à l'ASBL 1 Toit 2 Ages, la Ville a également voulu s'engager dans un autre type d'hébergement, avec une formule mêlant l'intergénérationnel, entre un étudiant et un senior. Un article revient sur cette initiative lancée à la rentrée 2013. Enfin, il manquait jusqu'ici un trait d'union entre les demandes des écoles et étudiants, et l'offre en place sur le territoire de la commune. Bonne nouvelle : le Centre Infor Jeunes de Marche-en-Famenne centralise désormais toutes les informations et sert de relais. Pour tout renseignement et proposition de kot, vous pouvez passer par cette équipe.

Infor Jeunes est un service gratuit d'information sur les domaines qui concernent les jeunes (études et formations, emploi, santé, justice, vie affective, logement, loisirs, aide sociale, etc.).

Info et contact :

Centre Infor Jeunes (Galerie des Carmes, rue du Commerce 2 Boîte 5, 6900 Marche-en-Famenne)

Horaire :

lundi et mardi (de 10h à 17h)
et mercredi (de 10h à 16h).

T. 084/32.19.85, marche@inforjeunes.be
www.bougerjeunes.be

Des étudiants de partout, tout au long de l'année



La Haute école de Namur-Liège-Luxembourg (Hénallux) propose depuis l'année scolaire 2012-2013 un Master en architecture des systèmes informatiques (Masi). Réalisé en codiplomation avec les Universités de Namur et de Liège, il dure deux ans et est soutenu par la Ville de Marche-en-Famenne. Les étudiants diplômés seront les concepteurs d'architectures informatiques hétérogènes et sécurisés. Les organisations privées et publiques sont à la recherche de ce genre de spécialiste. De plus en plus, l'informatique mobile constitue la face visible d'architectures informatiques complexes et distribuées sur plusieurs plateformes.

Entretien avec Paul Renson, coordinateur du département Masi.

Combien d'étudiants accueillez-vous durant cette année scolaire 2013-14 ?

« Nous avons un total de 32 étudiants : 15 en première année et 17 en deuxième. L'an prochain, nous devrions atteindre le chiffre de 30 élèves en première et arriver à un total de 45-50 élèves. Nous sommes donc en augmentation. »

Quelle est la proportion d'étudiants en kot, à Marche ?

« Près d'un étudiant sur deux. L'an passé, dans le cadre de l'ouverture du Master, beaucoup d'étudiants faisaient la navette car l'offre en kot était minime. Cette année, l'offre est déjà plus large et les étudiants de première année ont été plus nombreux à opter pour cette solution. Nous conseillons, à notre niveau, de trouver un logement sur Marche. »

Pour quelles raisons ?

« Notre cursus est relativement lourd. Les cours se terminent à 18h. Certains de nos étudiants proviennent de loin. Et puis, c'est important pour nous qu'ils s'imprègnent de l'ambiance de la ville. Nous avons envie de voir nos étudiants rentrer dans le tissu de la ville. Jusqu'ici, la réponse la plus forte en matière de kot a été en périphérie. C'est déjà très bien, mais nous souhaiterions qu'ils puissent venir à pied sur le lieu de leur scolarité. Notre choix de nous installer, à la rentrée 2014-15, au complexe St-François, est d'ailleurs en partie lié à cette volonté de participer au déploiement socio-économique de la ville. »

Infos et contact : Département Master en Architecture des systèmes informatiques (MASI) / André Deris, adjoint administratif
Avenue de France, 6 / 6900 Marche-en-Famenne / T. 084/34.41.54 / masi.marche@henallux.be / www.henallux.be

Entreprises privées

La Ville de Marche-en-Famenne compte plusieurs grandes entreprises sur son territoire. Celles-ci sont, de temps à autre, à la recherche de kots pour des étudiants en stage. La durée du séjour peut aller de quelques semaines à plusieurs mois.



Compagnons Bâtisseurs

Active dans le volontariat local et international (chantiers internationaux, volontariat long terme, Service volontaire européen...), l'asbl Compagnons Bâtisseurs est une organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle propose aux jeunes Belges ou résidant en Belgique, des projets de volontariat ici et à l'étranger, d'un week-end à une année. A Marche-en-Famenne, l'association accueille entre autres des jeunes dans le cadre du Service volontaire européen, un programme de la Commission européenne.

« Nous sommes toujours en recherche de logement sur la commune de Marche-en-Famenne pour ces jeunes. Ils sont là pour une durée de 12 mois. En moyenne, nous en accueillons quatre par an, du continent européen : Italie, Espagne, Autriche, Angleterre, Russie, Ukraine... Ces jeunes sont intégrés, durant leur séjour, dans une association. Nous travaillons par exemple avec l'AMO Mic-Ados, l'Association Renforts, la Maison de jeunes... Nous pourrions sans doute travailler avec d'autres associations et recevoir davantage de jeunes si des possibilités s'ouvraient en matière de logement. »

Grégory Van de Put, responsables des Compagnons Bâtisseurs

Infos et contact : Les Compagnons bâtisseurs
Place Roi Albert, 9 6900 Marche-en-Famenne - T. 084/31.44.13
coordination@compagnonsbatisseurs.be et www.compagnonsbatisseurs.be



« Music Fund en Marche » est un projet qui réunit Music Fund et la Ville de Marche-en-Famenne pour la création d'un atelier et d'un centre de formation en techniques de réparation de guitares. Music Fund répare des instruments de musique et les envoie dans des pays en voie de développement ou en conflit. Dans cet atelier, les cours sont donnés par des luthiers expérimentés. De plus, le centre est aussi un lieu de collecte permanent d'instruments pour les écoles de musique partenaires de Music Fund. Des étudiants viennent d'un peu partout pour se former.

« Les étudiants qui viennent chez nous sont là pour une période de trois mois, en général, tout au long de l'année. Au mois d'août, nous devrions par exemple accueillir un étudiant de Gaza et un autre de Tunisie. Nous recherchons, au niveau de l'hébergement, une solution dans des familles d'accueil. Nous privilégions vraiment cette optique car ça permet à chacun d'eux de partager le quotidien d'une famille et leur vie. C'est une expérience très enrichissante à la fois pour l'étudiant et la famille. »

Christian Bertram, responsable de Music Fund Marche-en-Famenne

Infos et contact : Music Fund
Rue Chantraine, 4 6900 Marche-en-Famenne / T. 0474/481.685
musicfund@marche.be et www.musicfund.eu



ECOLE DE LUTHERIE

L'École Internationale de Lutherie est née de la collaboration entre la Ville de Marche et le Maître Luthier Gauthier Louppe. Elle vise à former des jeunes, passionnés par la lutherie, sur la voie du professionnalisme dans le monde du quatuor à cordes, (violin, alto et violoncelle), via un cycle de trois ans. Le luthier, après de nombreuses années de recherches tant scientifiques qu'artistiques, et de nombreuses réalisations classiques et contemporaines, a ouvert cette école dans le but de transmettre son savoir et son savoir-faire, à des jeunes venus de tous pays.

« Pour cette année scolaire, nous avons huit étudiants. Nos étudiants restent dix mois. Il s'agit de Français, ainsi que d'un Québécois et d'un Colombien. Ces deux derniers restent douze mois puisqu'il est plus compliqué pour eux de retourner dans leur pays. Notre petite contrainte, c'est qu'un simple kot d'une pièce ne suffit pas dans le cadre de ces études. Je leur demande aussi de pratiquer leur art : ils ont besoin d'une deuxième pièce pour y mettre un établi. Nous avons donc un petit plus, dans le cadre des demandes. Notre cycle se déroule sur trois ans, mais il peut être étendu à une quatrième année. »

Gauthier Louppe,
responsable de l'École de lutherie

Infos et contact :
ASBL « Art et Lettres en Marche »
Rue Remparts des Jésuites, 83
6900 Marche-en-Famenne
T. 084/44.59.50
ecoledelutherie@marche.be
et www.ecoledelutherie.eu



Aménager un kot ? Des règles à suivre !

Proposer un kot à la location ne s'improvise pas. Il existe des démarches à suivre (Urbanisme, bail, assurance...), si vous souhaitez vous lancer dans ce projet.

Voici les principes généraux au niveau des obligations en matière d'Urbanisme. Le Service Urbanisme est à contacter au 084/32.70.20 (Boulevard du Midi 22, 6900 Marche-en-Famenne).

La marche à adopter pour l'aménagement d'un kot est définie par le Règlement communal sur la qualité du logement, selon le Code wallon du logement.

En l'espèce, le règlement s'applique, à travers son Article 1^{er}, « à tout logement collectif et petit logement individuel loué ou mis en location destiné à l'hébergement d'étudiants (kots) ».

La preuve que le kot est loué à un étudiant « doit être apportée par le bailleur par la remise d'une copie du contrat de bail et la remise d'une attestation annuelle de fréquentation scolaire de son locataire » à l'administration communale.

Outre les critères de salubrité définis par le Code wallon du logement et repris dans le Règlement communal sur la qualité du logement, des critères minimaux relatifs à la structure et à la dimension doivent être respectés (hauteur sous-plafond des pièces, largeur mesurée entre murs intérieurs...) (Article 6.7.1), ainsi que par rapport à la superficie habitable (Article 6.7.2).



Un permis d'urbanisme obligatoire

La création d'un kot requiert un permis d'urbanisme, même si aucune transformation majeure n'a été apportée à l'immeuble. En effet, tout changement de destination ou d'utilisation originelle nécessite l'introduction d'une demande auprès du Service Urbanisme de la commune.

De même, lorsqu'un kot n'est plus destiné à un étudiant et donc qu'un changement d'affectation a lieu pour créer un logement, l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'urbanisme est obligatoire. (Article 9)

Un permis de location

Des dispositions particulières existent pour les permis de location concernant les petits logements individuels et collectifs. Un grand principe (Article 8.1.1) : « Nul ne peut mettre en location un logement collectif ou un petit logement individuel sans être titulaire d'un permis de location », et il en va de même pour les kots d'étudiants.

Les dispositions ne s'appliquent cependant pas « aux logements situés dans le bâtiment où le

bailleur a établi sa résidence principale et qui sont loués ou mis en location à deux ménages au plus, pour autant que le nombre total d'occupants des biens loués ne dépasse pas quatre personnes ».

Un emplacement de parcage pour deux kots

La création de deux kots doit impérativement donner lieu à l'agencement d'une place de parking, sur terrain privé. En cas de non respect de cette disposition, une taxe de 3.000 euros est prévue par le Règlement. (Article 10)

Taxe annuelle sur les logements de superficie réduite en location

La taxe est fixée à 150 euros par logement, mais elle est réduite pour les kots pour étudiants. « Elle est indivisible et est due pour toute l'année, quelle que soit la période pendant laquelle le logement a été loué, proposé en location ou retiré en location. Lorsque la taxation vise des logements pour étudiants, la taxe est réduite au dixième du montant fixé ci-dessus. Cette réduction est accordée sur présentation d'une attestation de fréquentation scolaire du locataire ».

Fiscalité, pour le propriétaire

Il est important de signaler que les revenus liés à la location de loués-meublés sont imposables! Explication: dans le cas de la location par une personne physique d'un logement meublé occupé exclusivement à titre privé et non professionnel, le propriétaire perçoit en réalité deux revenus: un revenu immobilier et un revenu mobilier. C'est sur ce dernier que le propriétaire est taxé.

Formalités propriétaire- locataire

Bail :

Le bail écrit est de loin préférable. Pour être valable, il doit faire mention des noms du locataire et du propriétaire, la nature du bien loué et son usage, sa localisation et le montant du loyer.

Le contrat doit stipuler également d'autres éléments : la durée de la location, le mode de préavis et la durée de celui-ci, le montant des charges...

Pour ce qui est de la garantie locative, il s'agit généralement d'un mois de loyer à verser en espèces ou sur un compte en banque. Enfin, le locataire a tout intérêt à faire enregistrer son bail afin d'être conforté dans ses droits, notamment en cas de changement de propriétaire suite à la vente de l'immeuble.

Durée du Bail :

La formule la plus commune est celle qui prévoit la location pour dix mois (de septembre à juin), avec la possibilité de prolonger le bail pendant les

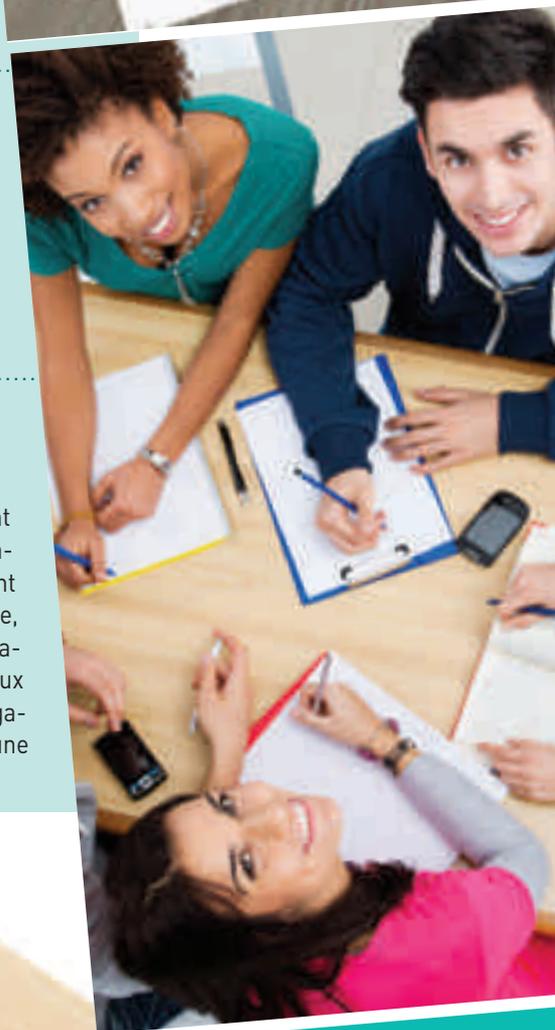
mois d'été en cas de seconde session. Mais certains propriétaires préfèrent louer pour 12 mois.

Etat des lieux :

Il est important de faire un état des lieux d'entrée et de sortie. Le locataire étant bien entendu dans l'obligation d'occuper les lieux «en bon père de famille».

Assurances :

Le propriétaire doit bien évidemment être assuré contre l'incendie du bâtiment, mais la loi prévoit également que le locataire réponde de l'incendie, à moins de prouver que sa responsabilité n'est pas engagée. De nombreux contrats de bail prévoient donc l'obligation pour le locataire de souscrire une telle assurance.



1 toit 2 âges,

un étudiant chez un senior

S'il y a bien sûr l'offre classique de kot à louer par un privé, d'autres opportunités existent.

La Ville, par le biais de son échevinat des Aînés, a choisi de s'associer à l'une d'elles, avec la signature d'une convention avec l'ASBL 1 Toit 2 Ages. Depuis 2009, cette association est active en Belgique dans le logement intergénérationnel. Elle était déjà présente à Bruxelles, Mons, Charleroi, Namur, Louvain-la-Neuve et Liège.

Le concept de l'ASBL repose sur une idée simple et souple : loger des étudiants de moins de 30 ans à la recherche d'un logement chez une personne âgée (plus de 50 ans) disposant d'une chambre libre à son domicile. Cette cohabitation se veut conviviale, sans rapport de subordination entre les personnes concernées.

Accueillir un(e) étudiant(e) chez soi pendant l'année permet aux Seniors de bénéficier d'une aide ponctuelle, d'une présence rassurante, d'échanges enrichissants et d'un complément de revenu.

L'ASBL 1 Toit 2 Ages propose :

- de vous rencontrer personnellement et de sélectionner les candidats,
- de mettre en relation des Seniors et des étudiants dont les attentes sont compatibles,
- de suivre tout au long de l'année chacun des binômes.

Plusieurs formules de cohabitation sont proposées aux Seniors ainsi qu'aux étudiants.

1 Formule Service :

Les étudiants s'engagent à rendre quelques services aux Seniors : faire quelques courses, fermer les volets, initier aux nouvelles technologies, etc., accompagné d'une présence rassurante et agréable visant à lutter contre la solitude.

L'étudiant versera une indemnité d'occupation de 180 euros par mois au Senior.

2 Formule Classique :

Pour les Seniors : Aucun engagement alors de la part de l'étudiant si ce n'est une présence bienveillante et rassurante et un agréable complément de revenu pour le Senior.

L'indemnité d'occupation pourra varier entre 180 € et 300 € par mois selon le souhait de l'accueillant.

« Depuis le mois de février, le partenariat avec 1 Toit 2 Ages se concrétise par la venue d'une étudiante espagnole chez une habitante de la commune de Marche. »



Dans le cadre du partenariat, la commune met à disposition un agent communal. Il est chargé de veiller à ce que la cohabitation entre la personne âgée et l'étudiant se déroule conformément à l'engagement pris par les deux parties.

Info : www.1toit2ages.be, marche@1toit2ages.be ou 0496/82.85.99

GOURMANDISES PÂTISSIÈRES



Philippe & Christelle
BELOT-ROBERTY



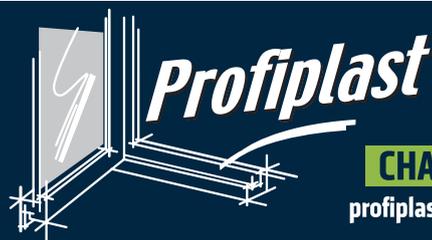
Pâtisseries artisanales, Macarons, Baisers...
pour vos fêtes de famille, cadeaux d'entreprise,
événements, communions...

Commande: 0497 55 18 21

Rue de Navaugle, 142 • 5 580 ROCHEFORT



Votre partenaire
FABRICANT
de châssis
et volets PVC
SCHÜCO



FABRICANT
CHASSIS PVC

profiplast@skynet.be

PORTES DE GARAGE
VITRERIE GÉNÉRALE

CONTACTS
RENSEIGNEMENTS ET DEVIS GRATUITS

| CHASSIS | PORTES |
| VOILETS | dans une large
gamme de coloris structurés

JORIS Marc : 0475/70 46 89
rue Moressée, 17 - HEURE

SPOTE Yves : 0477/380 250
rue Noël 1944 , 14
6900 VERDENNE

Une entreprise
de votre région :
votre garantie
c'est notre expérience !

Rue Moressée, 16
5377 HEURE
Tél. : 086/32.33.93
Fax : 086/32.33.94



Un service
d'entretien complet
TOUTES MARQUES

Plaquettes - Disques - Filtres
Vidanges - Rotules - Roulements...

à partir de

Exemple forfait:
Vidange huile
+ filtre à huile

74 €

Guy Herion

MAZOUT - PNEUS



NOUVEAU !

Vous devez changer votre
courroie de distribution ?
Nous avons la solution !
Demandez nos tarifs !

-5€* BON
CAR WASH

* 1 bon par lavage.

À déduire lors de votre passage au car wash.

ZONING DE MARLOIE

Rue Saint-Isidore, 1b - 6900 Marloie

084 31 16 96 | info@herion.be | www.herion.be

Loisirs aînés



Ciné seniors, du ciné pour les aînés

La Ville de Marche, à travers la Maison des aînés, poursuit sa politique de développement d'activités en faveur des seniors, en cette année 2013-2014. Un nouveau projet est lancé, « Ciné seniors ».

En collaboration avec l'ASBL Cinémarche et Cinépointcom, les aînés de la commune et des environs ont le plaisir de voir des films récents, dans une salle de cinéma confortable. Un bon moment de cinéma, adapté, à petit prix et en toute tranquillité... Cinq séances sont programmées en 2014, l'après-midi.

En proposant une séance durant l'après-midi, l'objectif est de permettre au plus grand nombre de rejoindre le Cinépointcom et de ne pas être confronté à un problème de retour en transport en commun. En cas de problème de mobilité, le véhicule de la Maison des aînés peut répondre, à la demande, à un besoin (1 € le trajet aller-retour).

Les aînés sont à chaque fois impliqués dans le choix de la programmation des autres séances, en collaboration avec Cinémarche. Ainsi, ils voient défiler trois bandes annonces et votent pour le film à découvrir lors de la séance suivante.

Info : Maison des aînés **084/32.70.79** et www.marche.be

Emploi



L'ALE-Titres services fait vos courses ménagères

L'ASBL ALE-Titres services de Marche-en-Famenne innove en ce début d'année 2014, avec la création d'une nouvelle activité : les courses ménagères. En plus du ménage traditionnel, plusieurs services étaient déjà proposés : nettoyage du domicile, repassage, entretien des vitres de l'habitation, lessive du linge de maison chez l'utilisateur, service de couture (petites réparations, ourlets...) et aide à la préparation des repas.

L'association a, depuis, obtenu l'agrément pour faire les courses ménagères, et ce depuis le 1^{er} février. Le principe ? Il est simple ! Moyennant le paiement d'un titre-service par heure prestée par une travailleuse compétente dans le domaine, les courses peuvent être faites. Si la travailleuse doit utiliser son véhicule, un forfait de 0,34 centimes par kilomètre est demandé. Il s'agit de petites courses visant à pourvoir aux besoins quotidiens de l'utilisateur. Une solution facile, lorsque l'utilisateur n'a pas la possibilité de se rendre dans un magasin, pour une question de temps ou de mobilité.

Info : **084/32.21.36**, titres-services@marche.be et ale.marche.be

Tourisme

Le guide 2014 de la Maison du Tourisme est sorti

La Maison du Tourisme a le plaisir de vous annoncer la sortie de l'édition 2014 de son guide touristique, brochure indispensable pour découvrir ce beau mélange de Famenne et d'Ardenne qu'est le « Pays de Marche & Nassogne ». Activités découvertes, musées et attractions, folklore, patrimoine naturel, architectural et historique, produits du terroir et de la ferme, loisirs, culture, promenades et randonnées, détente, hébergements, horeca, toutes les bonnes adresses, plans et cartes,... sont autant de rubriques que vous pourrez découvrir tout au long des 114 pages de cette nouvelle publication. Consulter les brochures on-line ou les télécharger en format pdf est également possible via le site.

www.tourisme-marche-nassogne.be !



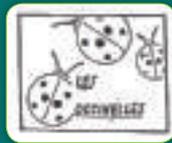
Sans oublier qu'il est aussi possible de suivre l'actualité du Pays de Marche & Nassogne via la page facebook « Marche & Nassogne, mélange de Famenne et Ardenne ».



Disponible gratuitement :
Maison du Tourisme
du Pays de Marche & Nassogne
Place de l'Etang, 15
6900 Marche-en-Famenne
T: **084/34.53.27** - F: **084/34.53.28**
infotourisme@marche.be

Enfance

Devenez accueillante d'enfants à domicile



Les bonnes raisons ?

Une activité diversifiée et ludique, une gestion personnelle de votre temps, une valorisation sociale, un travail à domicile, un encadrement social et administratif, un service qui vous accompagne (formation, prêt de matériel, de jeux,...). Vous avez la formation d'accueillante, de puéricultrice, d'aspirante en nursing, d'agent d'éducation, d'éducatrice, d'auxiliaire de l'enfance, d'institutrice maternelle, d'éducatrice spécialisée, de logopède, d'assistante sociale, d'infirmière, d'assistante en psychologie, de bachelier en sciences de l'éducation !

Contactez- nous ! N'hésitez pas ! Nous répondons à toutes vos questions ! Service des accueillantes d'enfants conventionnées de la Ville de Marche-en-Famenne.

« Les Coccinelles » - Rue Victor Libert 36 E - 6900 Marche-en-Famenne - **084/32.69.80**

Créez votre propre lieu d'accueil

Vous êtes patron de PME et disposez de locaux libres qui n'ont aucune affectation particulière ?

La Ville de Marche-en-Famenne, via son Service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées, « les Coccinelles », vous propose d'adapter ces locaux en milieu d'accueil pour maximum dix enfants de moins de trois ans. La gestion des accueillantes, le matériel et les jeux de puériculture ainsi que les dépenses courantes liées à l'activité sont entièrement à charge de la Ville de Marche. L'unique investissement de l'entreprise réside en la mise à disposition de locaux d'une surface minimale de 48 m², à entretenir tout au long du projet.

Si cette proposition vous intéresse, n'hésitez pas à contacter
Madame Marthe Lafalize-Adam
au **084/32.69.82** - référente du projet

Patrimoine

Un appel aux artistes locaux



Dans le cadre des Journées du patrimoine 2014, dont le thème cette année est « **Lieux de Mémoire** », le Conseil Consultatif Culturel de la Ville de Marche souhaite mettre en valeur les talents artistiques de notre entité, à travers une exposition consacrée aux artistes locaux dans les espaces prestigieux de la Vieille Cense à Marloie. Cet appel à candidature est ouvert aux habitants de la commune de Marche et aux artistes fréquentant un atelier situé sur la commune.

Le lien avec la thématique des Journées du Patrimoine est une proposition libre et non imposée. Si votre démarche artistique s'y prête et que cette thématique vous inspire, nous vous proposons de l'aborder de manière personnelle.

Si ce projet vous intéresse, nous vous invitons à envoyer votre candidature à l'intention du Conseil Consultatif Culturel de la Ville pour le **30 avril 2014**. Nous vous suggérons d'y joindre un curriculum vitae et un texte de présentation de votre démarche, ainsi que quelques visuels illustrant votre œuvre.

Concernant les aspects pratiques, l'exposition se tiendra du vendredi 12 au jeudi 18 septembre 2014. La Ville de Marche mettra exceptionnellement à disposition les locaux de la Vieille Cense.

Info : Anne Vanderborgh 084/32.69.48

UNE INITIATIVE DE LA VILLE DE Marche

Nouveau! **HOCKEY** **6-12 ans**

Stage d'initiation du **07 au 11 avril 2014**

sur terrain synthétique, dans les installations du Royal Marloie Sport

Stage d'initiation donné par un moniteur breveté de l'Association Royale Belge de Hockey

Inscriptions : caisse de la piscine dès le 10 mars

Les autres stages « Sport en Marche » pour la quinzaine de Pâques sur : www.marche.be/sport/

Une organisation de l'« Sport en Marche » avec le soutien de l'Association Royale Belge de Hockey et le Centre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles

www.marche.be

Participations Pécuniaires

action job étudiant Tu cherches un job étudiant ?

Mets toutes les chances de ton côté!

19/03/2014
Marche-en-Famenne
13h > 17h

Centre de Support Télématique
rue des Carmes, 22
6900 Marche-enFamenne

Offres de jobs Infos sur la législation

Et les réponses à toutes tes questions! Aide création CV et lettre de motivation

www.actionjob.be

Marche

UNE INITIATIVE DE LA VILLE DE Marche

LE CONSEIL CONSULTATIF DE PROMOTION DE L'HÔPITAL présente

CONFÉRENCE
" DIABÉTIQUES !
NE JOUEZ PAS AVEC VOS PIEDS.
CHAQUE MINUTE COMPTE"

INVITÉS:
L'ÉQUIPE DE LA "CLINIQUE CURATIVE DU PIED DIABÉTIQUE"

LE MARDI 22 AVRIL 2014
À 20 HEURES
SALLE DE SPECTACLE DU
CENTRE CULTUREL & SPORTIF
CHEMINÉE DU L'OUÏCHE, 74 À MARCHÉ-EN-FAMENNE

POUR TOUTES RÉSERVATIONS : 0474/419925
ENTRÉE GRATUITE

www.marche.be

Participations Pécuniaires

Logement public

125 ans d'action publique en faveur du logement



C'est en 1889 que naît l'action publique en faveur du logement en Belgique avec la mise en place de sociétés de crédit pour l'accès à la propriété d'habitations ouvrières et de sociétés de construction de logements. Afin de mieux rencontrer les besoins en logement, le métier de ces opérateurs a évolué et d'autres organismes ont vu le jour. Avec l'Administration du logement, ils forment l'actuel paysage institutionnel wallon du logement.

Aujourd'hui, un wallon sur cinq bénéficie d'une aide publique pour son logement, soit par le biais d'un crédit hypothécaire social à taux réduit, soit parce qu'il loue un logement public, soit parce qu'il bénéficie d'une aide pour le paiement de son loyer, soit parce qu'il bénéficie d'une aide pour rénover ou améliorer les performances énergétiques de son logement.

Pour mettre en exergue ce 125^{ème} anniversaire, un programme d'activités sera mis en œuvre par l'ensemble des acteurs wallons du logement. Vingt journées locales de découverte de l'action publique en faveur du logement seront organisées sur l'ensemble de la Wallonie durant les week-ends de février à mai 2014.

La journée concernant le pôle d'habitat Nord Luxembourg est prévue **le samedi 26 avril 2014 de 14h à 18h** (Salle « La Source » Place Tourcée, 6 à MARCHE). Durant l'après-midi, différentes activités seront proposées : une exposition présentant les différents acteurs et leurs réalisations, des circuits (pédestre et motorisé) de découverte de l'action publique logement et des points d'information sur les aides disponibles. En fin d'après-midi, un débat permettra d'échanger sur les perspectives d'avenir du secteur public du logement. La journée se clôturera par un moment festif.

Parce que se loger concerne tout le monde, ne ratez pas l'occasion de participer aux activités proposées. Venez-y nombreux !

Pour plus d'informations sur le programme d'activités, consulter le site internet <http://www.actionlogement125.be>

Agriculture



Clôture des cours d'eau en bord de pâture

Depuis le 17 octobre 2013, le Gouvernement wallon a adopté un nouvel arrêté organisant l'obligation de clôturer les prairies situées en bordure de cours d'eau :

- Pour le 31 mars 2014 dans les zones de baignade et d'amont, tous les cours d'eau, classés et non classés devront être clôturés.
- Pour le 31 décembre 2014, tous les cours d'eau classés devront être clôturés sur l'ensemble du territoire. Toutefois pour les communes ayant bénéficié d'une dérogation, l'obligation ne porte que sur les pâtures situées dans les périmètres Natura 2000 et dans les zones à enjeux spécifiques liés au nitrate situées en zone vulnérable.

Subvention wallonne afin d'équiper les pâtures le long des cours d'eau. Le Gouvernement wallon a également adopté un arrêté permettant à chaque éleveur d'obtenir une

subvention permettant de couvrir une partie des frais liés à l'installation de clôtures permanentes et d'abreuvoirs (bac de 1000 litres minimum et pompes à museau). La subvention correspond à un maximum de 75 % du montant des travaux. Il est également possible de bénéficier de cette subvention pour les cours d'eau où la législation n'impose pas de les clôturer. Les investissements doivent être réalisés (et facturés) au plus tard :

- Le 31 mars 2014 pour les zones en amont des zones de baignade
- Le 31 décembre 2014 dans le reste du territoire
- Pour les exploitations concernées par des parcelles relevant à la fois des 2 obligations, la date butoir est le 31/03/2014.

Un accompagnement des agriculteurs



Si vous exploitez une prairie bordée par un cours d'eau, il se peut donc que vous soyez concerné par la nouvelle législation. Dans ce cas, le Contrat de rivière Ourthe peut vous accompagner dans les démarches de demande de subsides ainsi qu'en vous conseillant sur le choix des abreuvoirs et des clôtures à installer.

Pour plus d'information, contactez Pierre PIROTTE au Contrat de Rivière Ourthe : cr.ourthe@skynet.be ou 086/21 08 44

La Croix-Rouge recherche des bénévoles en province de Luxembourg

Vous avez envie de sensibiliser les enfants et jeunes de votre région aux notions de premiers soins ou de solidarité internationale ?

La Croix-Rouge en province de Luxembourg a besoin de vous !

Elle recherche en effet activement des bénévoles pour proposer des animations dans les écoles : former aux premiers soins jeunesse, sensibiliser au don de sang et aux accidents domestiques ou encore aux enjeux des conflits armés (enfants soldats, commerce des armes, etc)...

Cela se passera toujours près de chez vous, en province de Luxembourg. La condition est d'être disponible pendant les horaires scolaires.

Une formation spécifique est prévue pour les personnes intéressées.

Pour plus d'informations : 063/22.10.10 ou par mail : Christine.Welschen@croix-rouge.be ou Justine.dechene@croix-rouge.be



Police

Une page
Facebook de la
zone Famenne-
Ardenne



Comme pour les autres zones possédant déjà leur page officielle, la page « zone de police Famenne Ardenne » se veut un lieu d'échanges et d'interaction avec les citoyens. Différentes informations pratiques seront régulièrement publiées sur notre page : travaux routiers, contrôles vitesse, conseils de prévention... N'hésitez donc pas à vous rendre sur notre page et nous faire part de vos questions, avis, suggestions... nous tâcherons d'y répondre du mieux possible et n'oubliez pas que vous pouvez toujours consulter notre site internet :

www.policefamenne-ardenne.be



Repair Café

Jeter? Pas question !



Création d'un «REPAIR CAFE» à MARCHE-EN-FAMENNE

Que faire d'un grille-pain qui ne fonctionne plus, d'un ordinateur en panne, d'un jouet cassé, d'un meuble branlant, d'un vêtement abîmé ? On peut tenter de réparer ensemble gratuitement dans un Repair café. Des personnes compétentes (couturiers, électriciens, mécanos, informaticiens...), des bricoleurs habiles mettent bénévolement leurs savoir et savoir-faire à notre disposition.

L'initiative est née à Amsterdam en 2009 et depuis ne cesse d'essaimer en Belgique. Le Repair café est une démarche citoyenne qui donne le goût d'apprendre à réparer nos biens cassés, à leur donner une seconde vie. Le Repair café, c'est une façon de s'opposer à un système qui pousse à jeter et racheter. S'entraider à réparer les objets, c'est bon pour l'environnement et pour la convivialité.

Concrètement, vous arrivez avec votre appareil... A l'accueil, vous recevez un ticket d'ordre de passage. Après un premier diagnostic (certains appareils sont, hélas, irrépares), vous êtes orientés vers «l'atelier»: petit électro-ménager, informatique, électronique, bois-collage, couture,...

Plus d'infos : www.repaircafe.be

Contacts : Monique Nizet : 0476-56.77.21

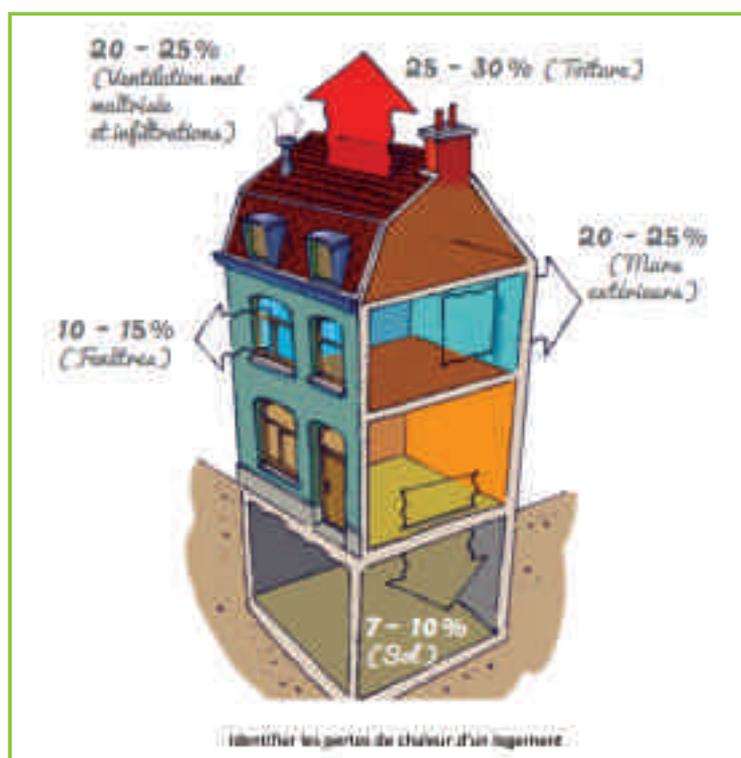
Monique.nizet@marche.be

Jean Gérard : 0476-40.45.87

jeangerard11@gmail.com

Marche-en-Famenne,
Tous les 2^{èmes} samedis
du mois de 14h à 18h, l'équipe
du Repair Café de Marche
vous accueille au Tiroir des Saveurs
de la Maison de la Culture de Marche
Venez nombreux, avec des objets
à réparer, ou pour simplement
apprendre l'une ou l'autre astuce...
ou encore pour boire un verre,
déguster une part de tarte
dans une bonne ambiance

Rénover pour consommer moins d'énergie



Atelier d'information accessible à tous

Au travers de cet atelier, tout un chacun pourra comprendre les différentes problématiques liées à l'énergie dans un logement. Au menu : l'isolation, les châssis, le chauffage, la ventilation... mais aussi un aperçu des primes existantes pour ce type de travaux.

Indispensable **avant** d'entamer des rénovations, cet atelier ouvert à tous et gratuit vous aidera à réduire efficacement votre consommation d'énergie.

24 mars Marche-en-Famenne 19h30

→ salle « La Source » Place Toucrée n°6

26 mars Hargimont 19h30

→ salle « Les Marronniers » Rue Félix Lefèvre n°3

27 mars Grimbiemont 19h30

→ salle « La gaieté Wallonne » Rue de la Fosse n°35

1^{er} avril Marche-en-Famenne 19h30

→ salle « la Source » Place Toucrée n°6

2 avril Aye 19h30

→ salle « Saint Severin » Rue Grande n°16

Organisé par : Asbl Le Trusquin EFT - 084/32.36.07
en collaboration avec la commune de Marche-en-Famenne



Marché aux Fleurs

Lundi de Pentecôte



9 juin
de 8h
à 19h

Concert apéritif à 12h
Place Albert

...plus
de 1.000m²
d'exposants...

Renseignements:
04/337.80.97
bureau.wallonie@charve.be
www.charve.be

Piétonnier de Marche



Avenue du Monument 8
6900 Marche

Boulevard de l'Orléansville
Tél. 084 320 901
Optique
Tél. 084 320 900

Podologie
Incontinence adulte
Aides à la mobilité
Aménagement
du domicile
Orthèses, prothèses
Semelles
orthopédiques

Vente & location
Nous livrons le gros
matériel de location
directement à votre
domicile*

*sur commande en magasin





**Meox®, Jaguar®, Esprit®,
Roy-Ban®, Azzaro®...**

Un choix exceptionnel
pour trouver la monture en
parfait accord avec votre
visage et votre style

**Examen de
la vue (gratuit)**
Montures optiques
Lunettes solaires
Lentilles de
contact et suivi
d'adaptation



Gros-œuvre
•
Clef sur porte
•
Chapes
•
Pose tarmac
•
Terrassement
•
Drainage
•
Canalisations

Rue Al'Basse, 61 - LIGNIERES
Tél.: 084/34.40.04 Fax: 084/34.40.06
GSM: 0475/41.69.27
Mail: pierre@pierrecollignon.be




info@carrosseriebastin.be
Agréée par toutes les compagnies d'assurances
Remplacement de Pare-brise - **DEVIS GRATUIT**

SUR RENDEZ-VOUS
Avenue de France, 27 ♦ 6900 MARCHÉ
Route de La Roche, 91 ♦ 6990 HOTTON
Tél : 084/46 61 04 ♦ Fax : 084/46 75 95



14-15-16/03/2014 → Marche-en-Famenne

HORECA DAYS

Les restaurateurs du Luxembourg belge participants se couperont en quatre pour surprendre leurs clients ! Venez découvrir les surprises réservées par les restaurants de notre commune. Faites-vous plaisir ! N'hésitez pas à consulter le site internet pour plus d'information: www.horecadays.be.

15/03/2014 → Marche-en-Famenne

CONCERT ACOUSTIQUE:

TREMPIN DU FESTIVAL MIDI-MINUIT CABARET

A la Maison des Jeunes, ouverture des portes à 19h. Concert Book'n'roll à 20h, début du tremplin à 21h. Org.: Maison des Jeunes Marche - mj@marche.be - <http://mj.marche.be>.

15/03/2014 → Champlon-Famenne

GRAND FEU à 20h

16/03/2014 → Marche-en-Famenne

THÉÂTRE (MARIONNETTES ET MUSIQUE):

'PICCOLI SENTIMENTI' PAR LE TOF THÉÂTRE

Dès 3 ans. A 11h et 15h, Maison de la Culture Famenne-Ardenne. Info: MCFA - T: 084/32.73.86 (billetterie) - www.maisondelaculture.marche.be.

17/03/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ PUBLIC De 8h à 13h, Place aux Foires.

19/03/2014 → Marche-en-Famenne

SPECTACLE (HUMOUR):

RACHID BADOURI 'ARRÊTE TON CINÉMA !'

A 20h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.wex.be.

21/03/2014 → Marche-en-Famenne

CONCERT: 'PUGGY'

A 20h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.wex.be.

22/03/2014 → Marche-en-Famenne

SPECTACLE (HUMOUR): KEV' ADAMS - 'VOILÀ VOILÀ !'

A 20h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.wex.be.

22/03/2014 → Marche-en-Famenne

CONFÉRENCE: 'LE FONCTIONNEMENT

DE L'ATELIER DE CONSERVATION DU MIM'

Par le Musée des Instruments de Musique, MIM, Bruxelles. Org.: Music Fund - christian.bertram@musicfund.eu.

22/03/2014 → Marche-en-Famenne

CONCERT: 'LA SCHOLA C. JACQUEMIN'

Eglise Saint-Remacle. Org: Cellule Animation - animation@marche.be.

25/03/2014 → Marche-en-Famenne

SPECTACLE (HUMOUR):

'LES HOMMES VIENNENT DE MARS, LES FEMMES DE VENUS 2: L'AVENTURE CONTINUE !'

A 20h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.wex.be.

25/03 → 30/04/2014 → Marche-en-Famenne

EXPOSITION (SCULPTURE):

MISS MÉTONYMIE AND CO DE STÉPHANIE JACQUES

Accessible gratuitement du mardi au vendredi de 10h à 18h et les soirs de spectacle, à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne. Info: MCFA - www.maisondelaculture.marche.be.

30/03/2014 → Marche-en-Famenne

THÉÂTRE DIALECTAL (CHANTS EN WALLON):

'SU TCHANTS SU VOYES'

PAR LE MUSÉE DE LA PAROLE EN ARDENNE

A 14h, Maison de la Culture Famenne-Ardenne. Info: MCFA - T: 084/32.73.86 (billetterie) - www.maisondelaculture.marche.be.

01/04/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHE DES 'AINÉS EN MARCHÉ'

Gratuit sans inscription ni cotisation. Rendez-vous Place de l'Etang à Marche-en-Famenne à 13h30 pour le départ en covoiturage. Les personnes qui le désirent peuvent se rendre directement au point de départ pour 14h. Balade de 7 à 8 km en +/- 2h30. Bottine ou bottes fortement conseillées. Org.: Les Aînés en Marche - franciskech@hotmail.com.

06/04/2014 → Hargimont

CONCOURS DE COUYON AU PROFIT DU TÉLÉVIE

A 14h30, salle «Aux Marronniers».

07/04/2014 → Marche-en-Famenne

CONCERT (CHANSON FRANÇAISE): PATRICK BRUEL

A 20h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.wex.be.

07/04/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ PUBLIC De 8h à 13h, Place aux Foires.

11/04/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ DU TERROIR ET ARTISANAT

12/04/2014 → Aye

JOGGING DES GODI'S

Parcours de 5 et 11 km. Départ à 17h30, complexe sportif.

12/04/2014 → Marloie

12H DE TENNIS DE TABLE:

CHALLENGE CLAUDE ET MICHEL

Vielle Cense. Org.: Ping-Pong Club Marlovanais - www.ppcmarloie.be.

13/04/2014 → Champlon-Famenne

MARCHE ADEPS

5, 10, 15 et 20 km. Parcours de 5 km accessible avec poussettes. Départ de 8h à 18h, salle les Acacias.

19-20-21/04/2014 → Marche-en-Famenne

SALON 'WALLONIE EQUESTRE EVENT'

Info: www.wex.be.

21/04/2014 → Marche-en-Famenne

BROCANTE PASCALE

Ambiance musicale. Bar. Pains saucisses. Entrée gratuite. De 7h à 18h, Place du Roi Albert 1^{er} et piétonnier. Org.: RSI Marche-en-Famenne - infotourisme@marche.be.

21/04/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ PUBLIC De 8h à 13h, Place aux Foires.

22/04/2014 → Marche-en-Famenne

CONFÉRENCE: «DIABÉTIQUES! NE JOUEZ PAS AVEC VOS PIEDS, CHAQUE MINUTE COMPTE».

A 20h, centre culturel. Org: Conseil consultatif de promotion de l'hôpital. Info: 0474/41.99.25.

24/04/2014 → Marche-en-Famenne

THÉÂTRE: 'LA DISPUTE' PAR LE THÉÂTRE DE L'ESCALIER ET LE THÉÂTRE JARDIN PASSION

A 20h, Maison de la Culture Famenne-Ardenne. Info: MCFA - T: 084/32.73.86 (billetterie) - www.maisondelaculture.marche.be.

25/04/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ DU TERROIR ET ARTISANAT

25-27/04/2014 → Marche-en-Famenne

CONCOURS WOODCRAFT: GRAND SHOW DE CONSTRUCTIONS SCOUTES

Centre Culturel et Sportif. Org.: Concours Woodcraft 2014 - concourswoodcraft@gmail.com

26/04/2014 → Hargimont

JOGGING D'HARGIMONT Ecole communale.

27/04/2014 → Marche-en-Famenne

CARREFOUR DES GÉNÉRATIONS

La ville de Marche via son Conseil Consultatif des Aînés participe à cette opération. De nombreuses activités intergénérationnelles entièrement gratuites vous seront présentées par de nombreuses associations. Venez nous rejoindre, en famille, en groupe ou entre amis lors de cet après-midi conviviale ! Info: www.carrefourdesgenerations.be.

02-03-04/05/2014 → Marloie

KERMESSE DE MARLOIE

05/05/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ PUBLIC De 8h à 13h, Place aux Foires.

06/05/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHE DES 'AINÉS EN MARCHÉ'

07/05/2014 → Marche-en-Famenne

RANDONNÉE CYCLOTOURISTE DES 4 COLS

Parcours de 50, 80, 126 et 152 km. Ravitaillement et petite restauration. Douches, vestiaires et grand parking à disposition. Départ de 7h à 12h, camp militaire Roi Albert. Org.: Club cyclotourix - pagenicot@voo.be.

09/05/2014 → Waha

CONCERT (MUSIQUE CLASSIQUE): ASTORIA QUATUOR

A 20h, Eglise Saint Etienne. Dans le cadre du Printemps musical de Waha. Info: MCFA - T: 084/32.73.86 (billetterie) - www.maisondelaculture.marche.be.

09/05/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ DU TERROIR ET ARTISANAT

09/05/2014 → Marche-en-Famenne

SPECTACLE (HUMOUR):

'FRANCK DUBOSC SE PRÉPARE À L'ÉTAT SAUVAGE'

A 20h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.wex.be.

10/05/2014 → Marche-en-Famenne

SPECTACLE (HUMOUR):

OLIVIER DE BENOIST - 'FOURNISSEURS D'EXCÈS'

A 20h, Wallonie Expo (WEX). Info: www.wex.be.

11/05/2014 → Marche-en-Famenne

JOGGING: TRAIL 'LA GRIMACE'

Parcours de 17, 28, 55 et 80 km. Départs à 6h (80km), 8h (55km) et 11h (17 et 28 km). Org.: Trail Attitude Famennoise - www.trailattitudefamennoise.be.

16/05/2014 → Waha

CONCERT (MUSIQUE CLASSIQUE): CLARUNDO

A 20h, Eglise Saint-Etienne. 1^{ère} partie par les élèves des Conservatoire de musique de Marche/Ciney/Rochefort. Info: MCFA - T: 084/32.73.86 (billetterie) - www.maisondelaculture.marche.be.

17/05/2014 → Marche-en-Famenne

FESTIVAL DU DEUXIÈME ROMAN FRANCOPHONE

Festival bisannuel du deuxième roman de la Francophonie (Prix Horizon) sous la présidence d'Armel Job, romancier. Le but de ce festival est d'aider les jeunes écrivains à franchir la difficile étape que constitue le 2^{ème} roman, celui qui confirme la vocation d'un auteur. Animations diverses en présence des auteurs. Info: www.marche.be/2eroman/.

17/05/2014 → Marche-en-Famenne

CONFÉRENCE: 'LA FABRICATION ET LA RESTAURATION DES INSTRUMENTS ANCIENS'

Par Renzo Salvador, luthier. Org.: Music Fund - christian.bertram@musicfund.eu.

19/05/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ PUBLIC De 8h à 13h, Place aux Foires.

23/05/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ DU TERROIR ET ARTISANAT

24/05/2014 → Marche-en-Famenne

SALON DES SPORTS 'SPORT EN MARCHÉ'

Sport en Marche est véritablement le rendez-vous de tous les sportifs et des amateurs de sport. Une vingtaine de disciplines sont présentées par les clubs et les fédérations et de nombreuses animations sont proposées aux visiteurs où ils peuvent s'initier et s'informer. Participation gratuite. Org.: Centre Culturel et Sportif - ccs@marche.be.

24/05/2014 → Marche-en-Famenne

JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA MAISON DES JEUNES

Info: http://mj.marche.be.

24/05/2014 → Waha

JOGGING: LES CRÊTES DE WAHA

Parcours de 6,6 et 11,6 km. Dès 18h30, terrain de football. Restauration possible. Mise à disposition de douches et vestiaires. Org.: Le Vieux Tilleul asbl - cretesdewaha@hotmail.fr.

29/05 → 01/06/2014 → Marche-en-Famenne

LUXEMBOURG CYCLING & VTT TOUR

Marche-en-Famenne, ville 'grand départ' et ville 'arrivée finale' pour un LCMT qui fera donc la liaison entre 'la Famenne' et la vallée de l'Ourthe (Houffalize), y compris les 2 étapes bouclées qui vous offriront aussi un grand morceau du Grand Duché (jour 3) et puis le nord du province de Luxembourg (jour 2). Info: www.lcmt.be.

01/06/2014 → Grimbiémont

MARCHE DES FONTAINES

Marche placée sous le patronage de la Fédération Francophone Belge de Marches Populaires et de la FISP. 6, 12 et 25 km. Départ de 7h à 14h, salle du village. Org.: Les Marcheurs de la Famenne. http://sites.google.com/site/lesmarcheursdelafamenne/.

02/06/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ PUBLIC De 8h à 13h, Place aux Foires.

03/06/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ DU TERROIR ET ARTISANAT

06/06/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ DU TERROIR ET ARTISANAT

08/06/2014 → Marloie

BROCANTE (11^{ème} ÉDITION)

Site de La Vieille Cense. Org.: lesdjinscheznous@marche.be.

08/06/2014 → Verdenne

JOGGING LA VERDENNOISE, MÉMORIAL FRANÇOIS

Inscriptions à partir de 16h. Départ du jogging (6 ou 13 km) à 18h. Remise des prix entre 20h et 20h30. Org.: http://laverdennoise.clubeo.com/.

09/06/2014 → Marche-en-Famenne

FOIRE DES HORTICULTEURS - MARCHÉ AUX FLEURS

Grand marché aux plantes et aux fleurs avec plus de 1.200 m² d'exposition. De 8h à 19h, Place Roi Albert. 12h: concert apéritif par l'Harmonie Communale de Marche. Entrée gratuite.

10 → 20/06/2014 → Marche-en-Famenne

EXPOSITION (CRÉATIVITÉ BOIS ET TEXTILE): 'FAIRE FEU DE TOUT BOIS'

Accessible du mardi au vendredi de 10h à 18h à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne. Info: MCFA - www.maisondelaculture.marche.be.

12/06 → 13/07/2014 → Marche-en-Famenne

ÉVÈNEMENT: COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Org.: Cellule Animation - animation@marche.be.

14 → 16/06/2014 → Marche-en-Famenne

FÊTE DU QUARTIER DE LA PORTE BASSE

Org.: Comité de la Porte Basse - info.portebasse@gmail.com.

15/06/2014 → Ave

BROCANTE DE AYE

16/06/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ PUBLIC De 8h à 13h, Place aux Foires.

20/06/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHÉ DU TERROIR ET ARTISANAT

21/06/2014 → Marche-en-Famenne

CONFÉRENCE: 'LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN DES INSTRUMENTS À VENTS'

Par Joris Buysse de Papageno woodwinds. Org.: Music Fund - christian.bertram@musicfund.eu.

21/06/2014 → Marche-en-Famenne

FAMILY DAY: ANIMATIONS DIVERSES

Quartier de la Fourche. Org.: Centre Culturel et Sportif - ccs@marche.be.

24 → 27/06/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHE EUROPÉENNE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIÉ (MESA) Info: www.marche-mesa.com.

27-28-29/06/2014 → Marche-en-Famenne

MARCHE EN FÊTE ! BRADERIE DES COMMERÇANTS ET FÊTE DE LA MUSIQUE

La ville de Marche déroule le tapis vert et fait la fête! Les 'Fêtes de la musique', la grande braderie des commerçants et des surprises de taille pour les plus petits et les plus grands durant trois jours! Org.: Cellule Animation - animation@marche.be.

POUR OBTENIR L'AGENDA DÉTAILLÉ OU POUR ANNONCER VOTRE ÉVÈNEMENT :

MAISON DU TOURISME DU PAYS DE MARCHÉ & NASSOGNE ASBL

Place de l'Etang, 15 - 6900 Marche-en-Famenne
T: +32(0)84/34.53.27 - F: +32(0)84/34.53.28
infotourisme@marche.be - www.tourisme-marche-nassogne.be

BOULANGERIE & PÂTISSERIE

Des pains de goût,
pour chaque occasion
et pour tous les jours
de la semaine.



« OUVERTURE D'UN MAGASIN À BASTOGNE LE 12 MARS 2014 »

Marche • Marloie • LaRoche • On • Rochefort • Ciney • Barvaux • Erpent • Neupré

Zoning du Wex • Marche-en-Famenne • ☎ 084/31.15.01

Pour mieux vous servir
et vous permettre de
concrétiser votre rêve.

Century 21

ANUBIS IMMO



Chez nous,
vous êtes déjà
chez vous!



Nicole Wertz **0476 47 93 25**
www.century21anubis.be

Century-21-Anubis-Immo

Nous mettons un point d'honneur à travailler dans le respect de nos valeurs:

- la transparence qui instaure un climat de partage et de confiance;
- le professionnalisme qui exige d'être à l'écoute de vos besoins et de vous fournir une information complète;
- la connaissance du marché qui nous permet d'être efficaces et proactifs.

Q

Avenue de la Toison d'Or 10
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084 444 202 - Fax 084 779 802
info@century21anubisimmo.be



Toute l'équipe Century 21 soutient le Télévie.
25€ reversés au Télévie sur chaque transaction

Jean-Luc HENRY
Agent immobilier agréé
Géomètre & expert immobilier

www.amimmo.be

Amimmo

En confiance...
...tout naturellement
...tout naturellement
Expérience,
négociations
et contacts...
...depuis
30 ans

Agence immobilière - Vente & Achats
Mesurages et divisions parcellaires
Expertise et consultation immobilières

14, rue Dupont
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
0495/54 31 49 • 0483/01 38 02

• Bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h 30 à 12h 30 •

MOULIGNEAU

Quentin



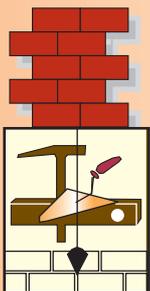
CHAUFFAGE SANITAIRE VENTILATION

www.mouligneau.be - info@mouligneau.be

0495/921.821

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Noël GEE & FILS



Rue de Humain, 17 • 6900 AYE
Tél. 084/31 34 58 • GSM 0495/26 21 92
Fax 084/32 13 88

noel.gee@skynet.be



Location de WC mobiles
au p'tit coin tranquille

Pierre-Xavier de Ville

LOCATION DE WC MOBILES
0474 47 58 67

